Diaporama de la CME du 8 octobre 2024

1. Informations du président

École de chirurgie

À la suite de l'appel à candidatures lancé pour pourvoir le poste de directeur médical de la nouvelle <u>école de chirurgie</u> (« campus chirurgical du Grand Paris ») laissé vacant par le P^r David FUKS, le jury réuni le 23 septembre a retenu le **P^r Marc-Olivier TIMSIT.**

Déclaration des évènements indésirables

Le 17 septembre, le directeur général, le président de la commission des soins et le président de la CME ont signé la nouvelle <u>charte d'engagement</u> de l'AP-HP pour promouvoir la déclaration et l'analyse des événements indésirables associés aux soins (ÉIAS). Cette charte renouvelle la <u>lettre</u> du 13 janvier 2014 par lequel l'AP-HP s'engage à ne pas sanctionner les professionnels qui signalent un événement indésirable, sauf manquement délibéré aux règles déontologiques et de sécurité.

• Accueil des internes

Par un <u>courrier</u> du 19 septembre, le <u>comité des internes</u> attire l'attention de l'ensemble des praticiens de l'AP-HP sur l'importance de la qualité de **l'accueil des internes** qui vont rejoindre nos services en novembre et, en particulier, de l'entretien clinique consacré à la délivrance du certificat d'aptitude à exercer des fonctions hospitalières. Cet entretien est un moment privilégié pour repérer leurs difficultés, mettre à jour leurs vaccins et les informer des dispositifs d'écoute et de signalement des violences au travail mis à leur disposition.

• Effectifs, activité, budget

Le directeur général a confirmé la poursuite du redressement des recrutements infirmiers de l'AP-HP, porté notamment par la baisse des départs (le solde entre les recrutements et les départs est de + 865 fin septembre). Cette reprise concerne aussi, depuis début 2024, les sages-femmes et les assistantes sociales, les difficultés persistant, en revanche, pour les infirmières de bloc opératoire, les préparateurs en pharmacie et les manipulateurs en radiologie. Parallèlement, le taux d'absentéisme de l'AP-HP (7 %) est aujourd'hui historiquement bas et le plus faible de tous les CHII de France

La réouverture des lits poursuit ainsi sa dynamique (468 lits supplémentaires étaient ouverts la dernière semaine de septembre par rapport à la même semaine de 2023). Toutefois, malgré ces bons résultats, l'activité reste en demi-teinte (+ 2,6 % fin août), le taux d'occupation des lits baisse légèrement et notre masse salariale continue d'augmenter plus vite que prévu, en raison principalement de l'augmentation de l'intérim, mais aussi d'un dépassement des recrutements sur les métiers dits « hors tension ». Cette situation pèse sur l'objectif de baisse du déficit de l'AP-HP (de 400 M€ en 2023 à 300 M€ en 2024). Le nouveau contexte budgétaire au niveau national ne peut donc que nous inquiéter.

2. Protocole de coopération (protocole)

À l'unanimité, la CME a émis un avis favorable au protocole de coopération médico-infirmière intitulé « Demandes d'examens radiologiques, d'avis et prescriptions d'examens biologiques pour le bilan initial et le suivi de patients atteints d'une maladie chronique du foie par les infirmiers et infirmières de coordination des parcours de soins en lieu et place des médecins ».

3. Stratégie pour la médecine génomique à l'AP-HP (P' Xavier JEUNEMAÎTRE) (diaporama, rapport)

Missionnée en juillet 2023 par le directeur général et le président de la CME (<u>lettre de mission</u>), le P^r Xavier Jeunemaître a animé une réflexion collective visant à proposer une stratégie dont l'enjeu principal est de placer la médecine génomique au cœur des parcours de soins pour les maladies rares, les cancers, le prénatal mais aussi les maladies chroniques.

Trois grands axes de travail sont proposés :

1. la structuration de la production des tests, avec la création d'une plateforme centralisée de très haut débit, le renforcement de la bio-informatique, la structuration des activités des groupes

hospitalo-universitaires (GHU) et la définition d'une politique de renouvellement des équipements ;

- 2. le lien clinico-biologique et la transformation des métiers médicaux et paramédicaux ;
- 3. la mise en œuvre d'un pilotage central, associant les groupes hospitalo-universitaires (GHU) et les spécialités médicales, et favorisant la création d'une communauté génétique de l'AP-HP.

Ce rapport va maintenant servir de base à un temps de débat nécessaire pour partager les éléments de constat et affiner la nouvelle architecture qu'il propose. Les différentes instances centrales et locales concernées par ce dossier, dont les enjeux pour le progrès médical et la recherche sont considérables, sont donc incitées à inviter le Pr Xavier Jeunemaître à venir échanger avec elles.

4. Hémovigilance (Drs Édith PEYNAUD-DEBAYLE et Mélanie HOUOT) (diaporama)

Le nombre de correspondants en hémovigilance ne cesse de diminuer en raison du manque d'attractivité de ces fonctions pour lesquels un temps dédié est rarement prévu et budgété. Par ailleurs, bien qu'ayant évolué, notamment avec la mise en place en octobre 2024 du nouveau dossier transfusionnel informatisé, les outils informatiques restent insuffisants en ce qui concerne les interactions entre *Orbis* et l'établissement français du sang (ÉFS). La transfusion en pédiatrie, l'analyse de la pertinence des prescriptions et l'amélioration de la prise en charge des états réfractaires aux transfusions de plaquettes sont les trois nouveaux projets en cours ou que l'AP-HP lancera prochainement.

5. Questionnaire des internes sur les violences au travail (M^{me} Marine LOTY) (diaporama)

Le Syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP) a réalisé une enquête auprès des internes ayant effectué un stage au cours des cinq dernières années dans les 16 services d'Île-de-France pour lesquels il avait reçu des signalements. Le questionnaire portait sur la qualité pédagogique du stage, les faits subis ou vus pouvant s'apparenter à du harcèlement moral, et les remarques et gestes déplacés à caractère sexuel dont ils auraient été victimes ou témoins. Quelles que soient les difficultés méthodologiques soulevées par le questionnaire, les 495 réponses envoyées aux 1 067 questionnaires envoyés témoignent de problèmes qui doivent être traités. Il est donc important de s'assurer d'une méthodologie et d'un dispositif permettant d'agir dès que des « signaux faibles » sont perçus. Le comité des internes travaillera avec les représentants des internes sur la méthode d'analyse et de traitement des signalements ainsi que sur les actions de formation et de prévention à mettre en œuvre à l'échelle de l'AP-HP.

6. Résultats de la mission d'écoute des utilisateurs de l'entrepôt de données de santé (M^{me} Caroline GERMAIN) (diaporama, rapport)

Créé en 2017, l'entrepôt de données de santé (EDS) de l'AP-HP doit désormais entrer dans une phase de consolidation afin de répondre au plus près aux besoins des utilisateurs. Sur la base de la démarche d'écoute qu'elle a menée, la direction des services numériques (DSN) propose un plan d'action sur 18 mois qui porte notamment sur la refonte de la gouvernance de l'EDS en renforçant le dialogue avec les utilisateurs, la consolidation et l'enrichissement des données et le développement d'outils spécifiques aux projets de recherche.

La prochaine réunion de la CME aura lieu mardi 5 novembre, précédée du bureau mardi 22 octobre.